



***U.N.S.A-Développement Durable /  
S.A.F.A.C.T.T***

***Syndicat Autonome des Fonctionnaires  
et Agents chargés du Contrôle des  
Transports Terrestres***

## **Compte rendu de la CAP du 25/10/2012**

La Commission Administrative Paritaire est présidée par Brigitte THORIN, adjointe au sous-directeur, SG/DRH/MGS.

Le quorum étant atteint , la commission peut siéger selon l'ordre du jour établi.

Cette CAP est la première CAP en formation commune depuis la création du corps des SACDD le 1er octobre 2012. Avant de procéder au déroulement de cette CAP, Mme THORIN souhaite s'exprimer sur le mode de fonctionnement de la présente. Elle rappelle que conformément à l'article 19 du décret qui a créé le corps des SACDD entré en vigueur le 1er octobre 2012 « jusqu'à la constitution de la commission administrative paritaire du corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable, qui interviendra dans un délai d'un an à compter de la date d'entrée en vigueur du présent décret, les représentants aux commissions administratives paritaires des secrétaires administratifs de l'équipement, des contrôleurs des transports terrestres et des contrôleurs des affaires maritimes siègent en formation commune. » Cette disposition est conforme aux dispositions prévues par l'article 7 alinéa 2 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Sur la question du quorum, lorsque les commissions administratives paritaires sont réunies en formation conjointe conformément au deuxième alinéa de l'article 7 du présent décret, le quorum s'apprécie sur la formation conjointe et non sur chaque commission la composant. (décret 82-451). Il en est de même pour les votes (article 32 alinéa 3 du décret 82-451)

Enfin, en cas de CAP disciplinaire, celle-ci sera en formation restreinte, ce qui signifie que seuls les représentants du personnel du même grade que celui de(s) l'agent(s) seront convoqués et autorisés à siéger.

Pour cette CAP, sont présents 21 représentants du personnel titulaires (ou suppléants titulaires) contre 23 représentants de l'administration. En conséquence, deux membres titulaires de l'administration ne prendront pas part aux votes.

Présentation de Christine GARCIA nouvellement nommée chargée de missions près du corps des SACDD.

Après cet éclaircissement, Mme THORIN laisse la parole aux organisations syndicales souhaitant lire une ou des motions.

Motions : l'UNSA, FO et CGT lisent leurs motions. Vous trouverez en pièce jointe les motions concernant l'UNSA (motion UPSAE et motion SAFACTT)

Réponse de Mme THORIN aux différents points évoqués dans les motions :

**Recrutements 2013** : départs à la retraite retardés pour bénéficier du NES. Administration en train de faire les simulations qui leur permettront de caler les recrutements 2013 au bon niveau donc dès qu'on aura des résultats significatifs, il en sera fait état aux OS, et ce dès les prochaines réunions de concertation. Comme il a été dit, il n'est pas facile d'écrire un décret, et même s'il est publié le travail n'est pas fini et il y a encore à prévoir des réunions de travail sur les champs recrutement/formation et charte de gestion, et à ce moment là seront indiqués les prévisions faites en terme de recrutement 2013. Pas question de faire de l'année 2013 une année blanche, il y aura donc des promotions mais pas immédiatement. Il sera fait des tableaux d'avancement 2013 le plus rapidement possible (début 2013) Il faut pour les faire obtenir le taux pro/pro qui permettra de définir le volume de promotions possibles en fonction du pyramidage du corps.

**Réunions recrutement/formation et charte de gestion** : une première réunion s'est tenue le 26 septembre, une nouvelle réunion de travail est prévue fin novembre où sera traitée la fin de la partie recrutement/formation et abordée le chantier « charte de gestion ».

**NES et fusion des 3 corps** : l'administration ne souhaite pas revenir sur le débat.

**CIGEM des attachés** : prévoit doublement clause de sauvegarde pour le passage de B vers A. Administration a demandé le doublement de cette clause jusqu'en 2016, mais pas encore de retour de la DGAFP

**Reclassement NES et traduction en paye** : l'administration a dissocié la diffusion des arrêtés de la traduction en paye. Ce n'est pas parce qu'un agent n'aura pas encore son arrêté qu'il ne sera pas payé sur la grille NES B. La traduction en paye est prévue sur les mois de novembre et décembre, mais pourra toutefois s'étendre sur janvier pour certains agents (du fait du volume de travail et du délai très court qu'il reste d'ici la fin de gestion 2012 ). C'est une priorité pour GAP ainsi que pour les PSI en régions.

**Examen professionnel d'accès de la catégorie C vers la catégorie B** : s'agissant d'un dispositif transitoire, il n'y a pas de pérennisation du dispositif possible.

**PFR** : l'administration transmettra les remarques faites ce jour à ROR (bureau rémunération), mais renvoie les OS aux instances tenues par le ROR.

**Déconcentration des CAP** : renvoie aux instances qui doivent se tenir sur le sujet prochainement.

**Effectifs et démarches BBZ (Budget Base Zéro)** : sur le transfert d'ETP spécialité « CTT » vers spécialité « AG », « le pire n'est jamais sûr » toutefois les services ont des objectifs de mission à assurer. Ils sont par ailleurs actuellement en dialogue de gestion avec les directions de tutelle sur les moyens nécessaires pour assurer leurs missions

## **1-Validation du règlement intérieur**

C'est une reprise totale du règlement intérieur type prévu par le décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires. Aucune modification n'est proposée.

VOTE :

Pour : 19 ADMINISTRATION, 5 CGT / 6 UNSA / 2CFDT / 1 SOLIDAIRES

Abstention : 5 FO

Le règlement intérieur est validé

## **2-Approbation du PV de la CAP des CTT du 16 juin 2011**

Le PV est approuvé à l'unanimité

## **3-Approbation du PV de la CAP des CAM du 24 mai 2012**

Le PV est approuvé à l'unanimité

## **4-Approbation du PV de la CAP des SAE du 14 février 2012**

Le PV est approuvé à l'unanimité

## **5-Mutations « spécialité Contrôle des Transports Terrestres »**

La date d'effet des mutations est fixée au 1er janvier 2013 sauf avis contraire.

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP</i>
VANHESSCHE Willy	DREAL Picardie poste localisé à Laon	DREAL Bourgogne poste localisé à Auxerre	Poste non vacant
PIRON Lucette	DREAL PACA poste localisé à Avignon	DREAL PACA poste localisé à Marseille	Favorable
LUZZI Marie Astrid	DREAL AQUITAINE poste localisé à Périgueux	DREAL POITOU CHARENTES poste localisé à Angoulême	Favorable
DE FERAUDY Lucy	DREAL BASSE NORMANDIE poste localisé à Caen	DREAL HTE NORMANDIE poste localisé au Havre	Favorable
LEFEBVRE Yannick	DREAL HTE NORMANDIE poste localisé à Rouen	DREAL HTE NORMANDIE poste localisé au Havre	Favorable
DHENNEQUIN Peggy	DREAL MIDI PYRENEES poste localisé à Montauban	DREAL CHAMPAGNE-ARD poste localisé à Charleville	Non vacant

Les autres demandes de mutation ont reçu un avis défavorable.

## **6-Mutation vers autres spécialités SACDD / TSDD**

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Service d'accueil demandé</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP</i>
VAUBAILLON Christophe	DDT 67 poste localisé à Strasbourg	DREAL NORD PAS DE CALAIS poste localisé à Valenciennes	Favorable

Les autres demandes de mutation ont reçu un avis défavorable.

## **7- PNA sortantes (pour avis de la CAP)**

<i>Nom-Prénom</i>	<i>Ministère d'accueil</i>	<i>Service d'origine</i>	<i>Avis CAP</i>
CUCHET Béatrice	MAAF	DREAL CHAMPAGNE ARDENNES	Favorable

Un compte rendu conjoint SAFACTT / UPSAE vous sera transmis prochainement, reprenant l'ensemble des débats tenus ce jour.

## **8- Questions diverses :**

Concernant les promotions dites « coup de chapeau » des agents s'engageant à prendre leur retraites la même année, ce dispositifs sera toujours d'actualité en 2013. Cependant la DRH souhaite définir le mode de fonctionnement de ce dispositif lors de la prochaine CAP de décembre 2012 qui abordera la charte de gestion du corps des SACDD concernant le taux de promotions au tableau d'avancement.

### **Vos élus UNSA-MEDDE/SAFACTT**

Pierre GUERIF - Emmanuel PUT - Alfred BIHET - Daniel VINCENT -  
Christophe HENRY – Karine SCIPION